

AR Prefecture

063-216303537-20260925-2026_09_38-DE

Reçu le 28/09/2026

Publié le 28/09/2026

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers

- en exercice	11
- présents	10
- votants	11
- absents	01
- exclus	00

L'an Deux Mil vingt-six, le vendredi 25 septembre à 20 h 00
Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire

Date de convocation :	Date d'affichage :
21 septembre 2026	21 septembre 2026

Présents : ARNAL Brigitte, BOURDON Didier, CARLE Pascal, CONFOLENT Philippe, DESGEORGES Chantal, GIRARD Carole, MONGHEAL Jean-Luc, THABOUILLOT Jacques, TIXIER Arnaud, VOISSET Yvette

Absent(s) : -

Absent(s) excusé(s) : POUYET Sylvie (pouvoir à DESGEORGES Chantal)
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 38 - 2026

Objet : Souscription au contrat de services et logiciels métiers « WeMagnus » avec la société Berger- Levrault

Madame le Maire expose les éléments suivants :

Vu le Code de la commande publique, et notamment l'article R. 2122-8 permettant de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 euros HT,

Vu la proposition commerciale n° DV0736827-1 en date du 28/07/2026 émise par la société Berger-Levrault, concernant la souscription au dispositif de logiciels en mode SaaS «WeMagnus»,

Considérant que l'éditeur informatique Berger-Levrault propose une évolution globale de sa gamme de services à travers la solution intégrée et tout-en-un « WeMagnus », spécialement conçue pour moderniser la gestion quotidienne des communes ;

Considérant que la collectivité souhaite retenir le « Pack Privilège », solution globale hébergée en mode SaaS (cloud sécurisé accessible via Internet), regroupant une couverture fonctionnelle complète à travers les modules et services suivants :Assistant personnel, Gestion Financière (Comptabilité, gestion des bons de commande, facturation), gestion des assemblées et délibérations, Ressources Humaines (Paie, gestion de la carrière et des absences), Administration Générale (Élections, état civil, gestion du cimetière), Dématérialisation et échanges réglementaires

Considérant que ce dispositif garantit la conformité réglementaire permanente, optimise l'efficacité du secrétariat de mairie et assure une continuité de service sécurisée avec la reprise et la migration des données existantes ;

AR Prefecture

063-26612205
Reçu le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026

Considérant le coût de la proposition commerciale globale proposé par l'éditeur pour l'ensemble de ces prestations, s'élevant à 3 376,00 € HT (soit 1055 € HT/an) pour une durée d'engagement ferme de 3 ans

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ARTICLE 1 : ACCEPTE la proposition commerciale présentée par la société Berger-Levrault pour le déploiement et l'abonnement au dispositif « WeMagnus » dans sa version Pack Privilège, pour les modules désignés ci-dessus.
- ARTICLE 2 : AUTORISE Madame le Maire à signer le devis n°DV0736827-1, le contrat d'abonnement de 3 ans afférent ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.
- ARTICLE 3 : DIT que les crédits correspondants à cette dépense sont inscrits et seront prévus au budget de la commune, sur les exercices budgétaires concernés.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 28/09/2026
et publication ou notification du 28/09/2026

Le Secrétaire
M. Jacques THABOUILLOT



Mme le Maire
Mme Chantal DESGEORGES

